



**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 6 juillet 2026
à 19 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 - Ouverture de la séance

- Présentation du rapport de la mairesse aux citoyens des faits saillants des résultats financiers de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

10.02 Information par les membres du conseil d'arrondissement

10.03 Période d'intervention du public sur les demandes de dérogation mineure et d'usage conditionnel :

Dérogation mineure :

- **10225, rue Meunier - Lot 1 486 468 du cadastre du Québec** : autoriser un pourcentage de façade en marge avant inférieur à 80 % (40.07);

- **951, boulevard Crémazie Ouest - Lot 2 985 074 du Cadastre du Québec** : autoriser l'installation d'une dépendance en cour avant (40.08);

Usage conditionnel :

- **Terrain vacant du Marché-Central - Lot 2 349 642 du Cadastre du Québec** : autoriser un usage événementiel et transitoire incluant une activité multimédia et une activité récréative (40.09).

10.04 Dépôt de documents

10.05 Période de questions du public

10.06 Période de questions des membres du conseil

10.07 Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 6 juillet 2026.

10.08 Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 8 juin 2026.

10.09 Prendre acte du dépôt du rapport de la mairesse aux citoyens des faits saillants des résultats financiers de l'arrondissement.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Approuver la convention de services à intervenir avec CANOPÉE - Le réseau des bois de Laval pour la restauration d'un secteur du boisé Marcellin-Wilson sud pour l'année 2026 / Autoriser une dépense totale de 65 305,80 \$, taxes incluses (AC_GAG_DTP_2026_0020).
- 20.02** Accorder un contrat de gré à gré à 3087-5520 Québec inc. (Émondage Martel) pour des travaux d'élagage sous le réseau électrique dans l'arrondissement, pour une somme maximale de 99 917,44 \$, taxes incluses (AC_GAG_DTP_2026_0014).
- 20.03** Accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 31 811 \$ à différents organismes sportifs, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du programme sport 2026.
- 20.04** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 100 000 \$ aux organismes suivants : Solidarité Ahuntsic (50 000 \$) et Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville (CLIC) (50 000 \$), pour la période du 1er avril 2026 au 31 mars 2027, dans le cadre de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local / Approuver les projets de convention à cet effet.
- 20.05** Accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 80 000 \$ aux organismes suivants : Association Commerciale et Citoyenne Youville (ACCY) (40 000 \$) et Association des Gens d'affaires de Gouin Ouest (AgaGO) (40 000 \$), dans le cadre du Programme de soutien aux artères commerciales hors-SDC / Approuver les projets de convention à cet effet.
- 20.06** Accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 9500 \$ aux organismes suivants : La Serre - Arts Vivants (5 500 \$) et ICI (Image Création Interprétation) (4 000 \$), dans le cadre de l'appel à projets culturels 2026 / Approuver les projets de convention à cet effet.
- 20.07** Accorder un soutien financier totalisant 15 000 \$ aux organismes suivants : Association de Montréal pour la déficience intellectuelle (AMDI) (5 000 \$) et Kolab (10 000 \$), ainsi qu'une subvention sous forme de gratuité d'une valeur de 9 268 \$, soit 7 700 \$ à l'AMDI et 1 568 \$ à Kolab, afin de permettre la délivrance de permis de transformation nécessaires à la réalisation de leurs projets / Approuver les projets de convention à cet effet.
- 20.08** Accorder un soutien financier non récurrent de 20 000 \$ à PME MTL Centre-Ouest afin de réaliser son projet de Semaine de l'agriculture urbaine, sous le thème « Fermes en ville », pour la période du 9 au 13 septembre 2026 / Approuver le projet de convention à cet effet / Imputation à la réserve développement (20 000\$, net de ristournes).
- 20.09** Accorder un soutien financier non récurrent de 20 000 \$ à Ville en vert pour réaliser son projet de marché solidaire sur les sites de la station de métro Sauvé et du centre culturel et communautaire de Cartierville, pour la période du 7 juillet au 31 décembre 2026 / Approuver le projet de convention à cet effet / Imputation à la réserve développement (20 000\$, net de ristournes).
- 20.10** Accorder un contrat à Construction Larotek inc. pour des travaux de sécurisation aux abords de lieux fréquentés par les enfants et les personnes âgées (PSAÉ et PSPA 2026) - Dépense totale de 1 055 480,90 \$, taxes incluses (contrat : 782 822,23 \$ + contingences : 100 426,12 \$ + incidences : 172 232,55 \$) - Appel d'offres public S-AC-2026-008 - 5 soumissionnaires.
- 20.11** Accorder un soutien financier non récurrent de 5 000 \$ à la Société pour la promotion de la danse

traditionnelle québécoise (SPDTQ) pour l'organisation de son Festival Trad, qui se tiendra du 4 au 6 septembre 2026, dans le cadre du Programme de soutien aux festivals et événements.

- 20.12** Accorder un contrat de gré à gré à Clôture Solival inc. pour la réalisation de travaux visant l'ajout d'une clôture sur le terre-plein central du boulevard de l'Acadie, entre les rues Dudemaine et Victor-Doré - Dépense totale de 51 044,30 \$, taxes incluses (contrat : 44 104,41 \$ + contingences : 4 410,44 \$ + incidences : 2 529,45 \$) (AC_GAG_DDT_2026-0025).

30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires pour la période du 1er au 31 mai 2026.
- 30.02** Affecter un montant de 75 000 \$, taxes incluses, provenant du fonds de parcs et terrains de jeux à la Direction des travaux publics pour l'année 2026, afin de réaliser divers travaux d'entretien et de réparation dans les parcs de l'arrondissement.
- 30.03** Octroyer un don à l'organisme Les Amis de la Bibliothèque de Montréal de 1 593 boîtes de documents périmés et sous-utilisés, comprenant des livres et des périodiques pour adultes et jeunes, ainsi que des documents audiovisuels identifiés « Retiré de la collection de la Bibliothèque de la Ville de Montréal », pour les années 2026 et 2027, et autoriser le Centre de services partagés - bibliothèques de la Direction des bibliothèques, relevant du Service de la culture, des sports et des loisirs, à élaguer et recycler les documents abîmés ne pouvant faire l'objet d'un don.
- 30.04** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 4200 \$ à différents organismes pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités.
- 30.05** Affecter un montant total de 4 598 900 \$ provenant du surplus de gestion de 2025 dans les comptes de réserves de l'arrondissement.

40 – Réglementation

- 40.01** Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Achuesic-Cartierville et édicter les ordonnances requises dans le cadre de ces événements.
- 40.02** Autoriser le directeur de la direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à approuver la tenue d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Achuesic-Cartierville pour la période du 7 juillet au 13 septembre 2026 | Édicter les ordonnances requises dans le cadre de ces événements.
- 40.03** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 3°), une ordonnance permettant de changer le sens des rues Taché, du Fort-Lorette et des Jésuites, entre les boulevards Henri-Bourassa Est et Gouin Est.
- 40.04** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 3°), une ordonnance relative à la direction des voies et aux manoeuvres interdites sur le boulevard Henri-Bourassa Ouest à l'approche est de l'intersection avec le boulevard de l'Acadie.

- 40.05** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 1°), une ordonnance visant à établir une voie de circulation à l'usage exclusif des autobus sur le boulevard Henri-Bourassa Ouest, en direction ouest, entre le boulevard de l'Acadie et la bretelle permettant d'accéder au boulevard de l'Acadie direction nord.
- 40.06** Adopter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 4, paragraphe 6), une résolution visant à ajouter 4 places de stationnement tarifées sur la rue Saint-Denis, entre les boulevards Henri-Bourassa Est et Gouin Est.
- 40.07** Accorder une dérogation mineure afin d'autoriser, pour l'immeuble portant le numéro 10225, rue Meunier, un pourcentage de façade en marge avant inférieur à 80 % - Lot 1 486 468 du cadastre du Québec - Demande de permis 3003674698.
- 40.08** Accorder une dérogation mineure visant à autoriser, pour l'immeuble portant le numéro 951, boulevard Crémazie Ouest, l'installation d'une dépendance en cour avant - Lot 2 985 074 du cadastre du Québec - Demande de permis 3003676770.
- 40.09** Approuver, en vertu du Règlement relatif aux usages conditionnels de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (RCA13 09010), une demande visant à autoriser, pour un terrain vacant du Marché Central, un usage événementiel et transitoire incluant une activité multimédia et une activité récréative - Lot 2 349 642 du cadastre du Québec - Demande de permis 3003667687.
- 40.10** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution visant à autoriser la démolition de l'immeuble portant les numéros 9470 et 9494, avenue de l'Esplanade et 270, rue de Louvain Ouest, de même que la construction d'un ensemble de bâtiments et l'aménagement du terrain sur une partie du lot 1 488 012 du cadastre du Québec - Zone 1533.
- 40.11** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution visant à autoriser l'usage « maison de retraite » dans le bâtiment situé au 12435, avenue de la Miséricorde - Lot 4 670 480 du cadastre du Québec - Zone 1083.
- 40.12** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un premier projet de résolution visant à autoriser la réunion de deux logements situés aux 9961 et 9965, avenue Charton - Lot 1 742 678 du cadastre du Québec - Zone 1487.
- 40.13** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un projet de résolution afin d'autoriser une occupation aux fins de centre de réadaptation du 6e étage du bâtiment situé au 75, rue de Port-Royal Est, 6e étage - Lot 1 998 815 du cadastre du Québec - Zone 1335.
- 40.14** Adopter un second projet de Règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) », afin de retirer les établissements culturels de la catégorie d'usage C.4.
- 40.15** Adopter, avec changement, le Règlement modifiant le « Règlement sur la démolition d'immeubles (RCA11 09009) », afin d'assurer sa concordance avec les dispositions du document complémentaire du Plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Montréal.
- 40.16** Adopter le « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs pour l'exercice financier 2026 (RCA25 09008) », afin d'abroger l'article relatif au permis pour le dépôt de neige sur le domaine public.

- 40.17** Adopter le « Règlement autorisant un emprunt de 12 250 000 \$ pour la réalisation du programme de réfection routière », dans le cadre du programme décennal d'immobilisations 2026-2035.
- 40.18** Adopter le « Règlement modifiant le Règlement sur le déneigement et l'enlèvement de la neige (RCA10 09010) ».
- 40.19** Avis de motion et adoption du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007) », afin d'y intégrer des dispositions pénales.

51 – Nomination / Désignation

- 51.01** Modifier la résolution CA25 09 0312 afin de désigner le conseiller Victor Esposito à titre de maire suppléant de l'arrondissement pour la période du 11 au 19 juillet 2026.

60 – Information

- 60.01** Prendre acte du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 6 mai 2026.

70 – Autres sujets

- 70.01** Affaires nouvelles
- 70.02** Levée de la séance